# EVOLUTION DU DROIT DES ENFANTS ET DE LA FAMILLE

- 1804 : Code civil : l'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari
  - le droit de correction paternelle permettait au père d'obtenir du juge, sans qu'il en ait à justifier les motifs, la détention de ses enfants
  - l'épouse est une perpétuelle mineure, citée au nombre des incapables (avec les enfants et les fous), devoir d'obéissance au mari
- 1841 : réglementation interdisant le travail des enfants dans les usines jusqu'à 8 ans
- 1882 : création de l'école primaire, laïque, gratuite et obligatoire, de 6 à 13 ans
- 1889 : protection des enfants maltraités et moralement abandonnés, par l'Etat
- 1898 : loi sur la répression des violences commis contre les enfants, peine aggravée lorsque l'auteur du délit en est l'ascendant.
- 1924 : apparition dans la loi de la notion d'« intérêt de l'enfant »
- 1935 : abolition de la correction paternelle
- 1958 : création d'une assistance éducative si la santé et la moralité d'un mineur sont en danger ou si son éducation est compromise
- 1966 : loi sur l'adoption, création des adoptions simple et plénière.
- 1967 : autorisation de la contraception
- 1970 : suppression de la notion de chef de famille au profit de l'autorité parentale conjointe. Sauf en cas de divorce : « puissance paternelle ».

# EVOLUTION DU DROIT DES ENFANTS ET DE LA FAMILLE

- 1972 : égalité parfaite des droits et des devoirs entre les enfants naturels et les enfants légitimes. L'enfant adultérin a le droit à établir sa filiation
- 1975 : véritable « droit au divorce ». Dépénalisation de l'adultère. Autorisation de l'IVG.
- 1987 : création du principe de coparentalité, qui existe même en cas de divorce.
- 1989 : Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par cent quatre-vingt-douze États.
- 1993 : fin de la distinction enfants naturels/légitimes. Instauration de la coparentalité autorité parentale partagée quel que soit le statut marital
- 1999 : création du Pacte civil de solidarité (pacs) Inscription de la notion de concubinage dans le Code civil, juste après le Pacs.
- 2001 : suppression du concept d'enfant adultérin. Création du congé paternité. 1e adoption par une femme des enfants de sa compagne.
- 2002 : les parents peuvent choisir d'un commun accord le nom de famille de leur enfant (à défaut choix du père).
- 2004 : célébration du 1er mariage homosexuel, qui sera annulé en mars 2007, la loi française ne permettant pas le mariage homosexuel.
- 2009 : abandon des notions de filiation légitime et naturelle : égalité entre tous les enfants, qu'ils soient nés de couples mariés ou non.
- 2010 : inscription de l'inceste commis sur les mineurs dans le code pénal
- 2013 : loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe
- 2019 : interdiction des violences éducatives dans la loi : l'*« autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques »*.

# EVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT PARENTALITE

- 1762 : JJ Rousseau l'*Émile ou de l'éducation :* La règle d'or de toute entreprise éducative est de laisser faire la nature ; il suffit de guider l'enfant là où l'entraînent ses goûts et ses dons, pour qu'il grandisse dans la vertu et en harmonie avec le monde.
- Jusqu'au 19e siècle : Dans la tradition chrétienne, les croyances et les comportements, l'enfant est un être ambivalent, à la fois valorisé et dévalorisé : innocent à la naissance, et par nature mauvais en grandissant ce qui légitime les châtiments corporels
- 1860 : Lutte contre la mortalité infantile : recommandations sur les soins des nouveaux-nés (nouvelles règles pastoriennes)
- 1925 : Freud donne une nouvelle conception de l'enfant comme une « personne »
- 1929 : Création de la première Ecole des parents pour aider des parents victimes de la Grande crise.
- 1945: Création de la PMI
- 1960 : Apparition du terme parentalité par le psychanalyste Racamier : le processus de maturation psychique que la mère (maternité) et le père (paternité) suivent en attendant ou en devenant parent.